

Faire ta volonté

Dans le psaume 39 (40 en hébreu), on trouve ce passage souvent repris dans la liturgie et les commentaires sur la bible:

*« Tu ne voulais sacrifice ni oblation, tu m'as ouvert l'oreille,
tu n'exigeais holocauste ni victime, alors j'ai dit : Voici, je viens.
Au rouleau du livre il m'est prescrit de faire tes volontés :
Mon Dieu, je me suis plu dans ta loi au profond de mes entrailles. »* (psaume 39, 7-9)

Le psaume 39, c'est d'abord le cri d'espoir d'un malheureux : « J'espérais le Seigneur d'un grand espoir, il s'est penché vers moi, il écouta mon cri. » Dieu donne un signe pour manifester qu'il a bien entendu celui qui le prie : « il lui ouvre l'oreille » à des paroles qui le combleront de joie. Un peu comme le sourd subitement guéri découvre émerveillé l'univers des sons, le psalmiste reçoit la révélation d'un message libérateur : cette fois, j'ai bien compris, j'ai réalisé !

Et qu'a-t-il compris ? Tout simplement ce qu'il a entendu bien des fois dans la bouche des prophètes : l'important n'est pas de venir au temple pour offrir des sacrifices de boeufs ou de brebis, si ces offrandes n'expriment pas un élan du cœur ni l'envie d'imiter le Dieu saint vers lequel on se tourne. L'essentiel se trouve écrit dans le rouleau du livre, que Jésus lui-même résumera sous cette forme : « tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur... et ton prochain comme toi-même ». C'est cela que le psalmiste appelle « faire tes volontés » : un pluriel qui se réfère aux vouloirs explicités par Dieu dans quelques passages importants de la Bible, notamment dans le décalogue : dix paroles de vie, capables d'apporter la joie, même si leur rédaction sous forme négative semble mettre au premier plan le côté « interdit » : « Tu ne tueras pas », tu ne voleras pas... »

En priant ce psaume, Jésus de Nazareth s'est sûrement attaché au côté positif et joyeux de l'expression « faire tes volontés » ; il mettra ces mots dans la prière du Notre Père : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ». Car, faire ta volonté, c'est déjà mettre un coin de ciel dans notre vie. Le psalmiste ne parle pas de la Loi comme d'une contrainte ou d'une obligation ennuyeuse. Trop souvent la loi évoque une nomenclature aride de choses à faire ou à ne pas faire ; un code abstrait, coupé de la vie. Pour le psalmiste, aimer Dieu et son prochain n'a rien d'affligeant ni de tristounet ; c'est une démarche gratifiante et jubilatoire, un plaisir viscéral : « Je prends mon plaisir dans ta loi au plus profond de mes entrailles ». Ce n'est donc pas une joie simplement spirituelle, dans le sens de « désincarnée ». D'ailleurs, la traduction grecque de la bible renchérit : « Tu ne voulais pas d'oblation... tu m'as formé un corps... et j'ai pris plaisir dans ta loi ». Un plaisir épanouissant, corps et âme.

Nous sommes loin des démarches serviles et des « faces de carême » qui ont caricaturé l'attitude du croyant. Servir Dieu, c'est autre chose que « faire les quatre volontés » d'un maître despotique. Une telle image de Dieu ne lui ferait pas honneur. Nous suivons plus volontiers le Dieu des béatitudes, qui prend plaisir à nous rendre heureux et à faciliter notre marche :

Dans un parloir du monastère de la Visitation à Moulins, on découvre, écrite en grand, cette consigne de sainte Jeanne de Chantal : « Aillons Dieu de tout notre cœur et **nous expérimenterons que ce bonheur d'être à lui vaut mieux que mille mondes** ».